



MJC Maison Pour Tous de La Terrasse

102, Place de la Mairie 38660 LA TERRASSE

www.mjc-mpt-gresivaudan.fr/maison/mjc-de-la-terrasse

mjclaterrasse@gmail.com ☎ 07.69.03.08.92



FICHE D'INSCRIPTION 2024/2025

*Dossier à adresser par courrier au siège de l'association jusqu'au 31 août
ou à remettre au Forum des Associations le 7 sept.2024*

ADHERENT (nom du parent si adhérent mineur)			
Adresse			
Code Postal	Ville		
☎ Domicile	☎ Portable	1	
✉ Mail		2	

NOM du participant (s)	Prénom	Classe	ACTIVITE jour et heure souhaités	MONTANT
				€
				€
			Montant de l'adhésion *	€
			MONTANT TOTAL	

* **Adhésion** : Individuelle : **15 €** ☐ ou Familiale : **25 €** ☐ ou Partenaire MJC** : **10 €** ☐ ou déjà réglée** ☐

** précisez le nom de la MJC/MPT du Grésivaudan & l'activité réglée.

Modalités de paiement : Le montant dû est payable en totalité au moment de l'inscription avec possibilité d'échelonner l'encaissement des activités.

Moyens de paiement possibles : **chèques à l'ordre de la MJC MPT de La Terrasse, Carte Tattoo Isère.**

(Précisez au dos du chèque l'échéance & l'activité(s) du participant

Règlement comptant

Octobre 2024	€	Chèque N°	Banque
--------------	---	-----------	--------

Paiement échelonné possible jusqu'à 3 échéances (merci de remplir le tableau suivant) :

Octobre 2024	€	Chèque N°	Banque
Janvier 2025	€	Chèque N°	Banque
Mars 2025	€	Chèque N°	Banque
Montant Total	€		

Carte Tattoo rentrée 2024/2025 (chèque de caution à hauteur du montant déduit)

Nom du collégien	N° carte	Montant	Chèque N°	Banque



Le dossier complet (Fiche d'inscription avec le Ticket participatif & le règlement) peut être transmis par courrier ou déposé dans la boîte aux lettres de la MAIRIE jusqu'au 31 août. Après cette date les inscriptions au FORUM seront prioritaires. (pour les mineurs joindre la fiche d'autorisations parentales et de renseignements en +)

Le Forum des Associations se tiendra le 7 septembre entre 9h et 12h à la salle polyvalente du Glézy. Vous pouvez venir rencontrer les animateurs et vous inscrire.

L'inscription est effective, si le dossier est complet, sous réserve de place disponible.

L'association se réserve le droit d'annuler ou de modifier toute activité si le nombre de participants est insuffisant ou dans tout autre en cas qui empêcherait sa mise en place.

Fait à, le.....

SIGNATURE



www.mjc-mpt-gresivaudan.fr/maison/laterrasse

Adhérer à la MJC, c'est
participer, créer du lien et se
conformer aux consignes en
vigueur pour participer aux
activités

ENGAGEMENT(S) de l'ADHERENT (majeur) :

Prénom & NOM :

Mail :

Activité(s) du participant(s) :

ACTIONS PROPOSEES :

Chaque adhérent accepte de participer à la vie de notre association en donnant un peu de son temps (1h, 2h ou plus), en nous aidant à mettre en place un évènement (spectacle, atelier, projection-débat etc.) au cours de la saison.

<p>Donner un coup de main</p>	<p><input type="checkbox"/> être référent de votre activité ou de celle de votre enfant</p> <p><input type="checkbox"/> tenir une permanence (inscriptions au Forum 07/09/24 ou autre date)</p> <p><input type="checkbox"/> participer à l'organisation d'un spectacle (déco / costumes ...)</p> <p><input type="checkbox"/> apporter une tarte sucrée ou salée pour les spectacles / buffet partagé</p>
<p>Partager une compétence, un savoir faire, des connaissances :</p>	<p><input type="checkbox"/> travaux manuels ou autre (à préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> participer à la communication (conception d'une affiche, diffusion)</p> <p><input type="checkbox"/> transmettre des connaissances via un atelier (couture, bricolage, débattre sur un thème proposé)</p>

Merci de cocher au moins 1 action pour compléter votre inscription.

RAPPEL :

Les inscriptions sont ouvertes à tous à partir du 12 août et seront traitées par ordre d'arrivée pour les dossiers complets réceptionnés avant le 1^{er} septembre en fonction des places disponibles. Après elles seront prises en priorité au Forum des Associations le 7 septembre.

Les autres inscriptions transmises seront examiner ensuite.

La majorité des activités débutera à partir de la 3^{ème} semaine de septembre. Un cours d'essai est possible (merci de le préciser sur la fiche d'inscription). Une liste d'attente peut être mise en place.

P.S : Avez-vous besoin d'une **facture** après la rentrée ? OUI NON